

# POUR UNE RENTRÉE DE LUTTE DE HAUTE INTENSITÉ !

Rappelons-nous... C'était début juillet... Après plus de quatre mois de mobilisations avec manifs, grèves, actions coups de poing menées malgré une répression d'une violence féroce, nous prenons acte que nous n'avions pas gagné au sens strict du terme : l'été était là qui nous obligeait à mettre au pied l'arme de nos colères pourtant intactes. Le projet de loi « travail » n'avait non seulement pas été retiré mais il allait inexorablement vers son adoption définitive. Ce qui fut fait par un nouveau coup de force du 49.3. Le Conseil Constitutionnel saisi, refusant de se prononcer sur le fond, n'a censuré, en août, le texte adopté... sans vote qu'à la marge : le cœur de la loi est resté en place. Des recours en questions prioritaires de constitutionnalité restent possibles, en particulier par des syndicats mais, sur le fond, nous avons là, en face de nous, avec aussi la mise en branle de la campagne des présidentielles, des leures institutionnels destinés à empêcher que la contestation sur le terrain social et politique que nous avons engagée ne retrouve son allant d'avant l'été.

## Un refus de la loi « travail » toujours là !

Nous n'avons donc pas gagné mais, malgré la si forte campagne médiatique que nous avons connue annonçant régulièrement que notre mobilisation était finie, nous avons vérifié le maintien de la puissante indignation qui était à l'œuvre dans la population. En plein mois de juillet, le site d'une télé en continu s'obligeait à reconnaître en gros titre: Loi Travail: une majorité de Français souhaite que les manifestations se poursuivent (BFM 19 juillet). « Parmi les personnes interrogées, 71% se déclarent «mécontentes» de l'adoption du texte, contre seulement 28% qui se disent «satisfaites». Cette proportion n'a pas varié depuis la présentation du projet de loi il y a cinq mois, même après le retrait de mesures très contestées comme le plafonnement des indemnités prud'homales, ou pendant le blocage des

raffineries et dans les transports, souligne l'institut de sondage. [...] Alors que les syndicats opposés au texte ont annoncé une nouvelle journée de mobilisation le 15 septembre, 55% des Français estiment qu'ils ont «raison de poursuivre leur contestation».»

15 septembre... Nous y arrivons et ce premier rendez-vous de la rentrée doit renouer avec la massivité des mobilisations précédentes. Mais, s'il y a là la condition nécessaire pour nous relancer, nous devons d'urgence nous organiser pour débattre de ce qui ne nous a pas permis de dépasser un seuil de participation aux manifs, aux grèves et à tant d'autres actions fortes qui sera resté, de bout en bout, en décalage avec ce qui s'exprimait comme soutien majoritaire à travers les sondages.

## Une seule solution, la remobilisation !

Il doit être acquis que la mobilisation par délégation ne fera pas reculer un gouvernement qui piétine, sans état d'âme, ceux et celles qui, au Parlement, devraient pourtant donner le change en déviant vers eux l'espoir que les agressions sociales s'arrêtent ou au moins soient amorties. Il nous faudra déjouer, en cette période des présidentielles qui s'ouvre, le piège électoraliste : le mouvement des retraites de 2010 a payé cher de penser que 2012 allait permettre de rattraper par les urnes ce qui n'avait pas pu être obtenu dans la rue ! Nous voilà 6 ans après, confrontés à une montée en puissance

des attaques contre les droits sociaux (loi « travail ») mais aussi contre les droits démocratiques (état d'urgence, violence policière et justice d'exception). Avec désormais, « affaire du burkini » montée de toute pièce comme diversion aidant, une volonté de nous diviser sur le mode islamophobe et raciste. A ce stade d'offensive du gouvernement du Medef, il n'y a pas de demi-mesures, on ne s'économisera pas d'en passer par une surpuissante contre-offensive populaire ! Et nous devons tout faire pour la faire émerger !

# Le 15 septembre tout recommence pour aller plus loin !

L'AG Populaire Nuit Debout de Montpellier, qui a remis en place en cette rentrée ses commissions de travail et ses premières AG sur la place de la Comédie, vous appelle à la rejoindre pour débattre ensemble des moyens d'arriver à nos fins : l'abrogation de la loi « travail », qui casse les blocages existant à la surexploitation des salarié-es, mais aussi, car cela reste indissociable de

ce premier objectif, la contestation radicale de « son monde », ce monde impitoyable qui a déjà mis hors travail ou précarisé des milliers, des millions d'entre nous ! Ce monde qui en toute insolence, en toute impunité, enrichit toujours plus la minorité des grands patrons, actionnaires et ceux et celles qui leur sont associé-es.

Nous vous appelons à participer massivement à la journée de manifestations et de grèves appelée par l'intersyndicale le 15 septembre. A cette occasion, nous vous invitons à faire de notre cortège, comme cela s'est produit dans les dernières manifestations, le moyen d'exprimer notre détermination sans faille d'aller plus loin qu'il n'a été fait. Une assemblée de débats sur la poursuite de l'action se tiendra à l'issue de la manifestation et se poursuivra lors de la prochaine AG sur la Comédie.

## La lutte reprend, le combat continue, tous ensemble, tous ensemble !

### Jeudi 15 septembre

**11h30** : Rassemblement au Tribunal de Grande Instance de Montpellier, en soutien à Cassandra, et à toutes les inculpé-e-s du mouvement social.

**11h30** : Manifestation contre la loi Travail . Place de la Comédie.

**Après la manif** : AG de lutte, rendez-vous place de la Comédie

### Samedi 17 septembre

**18h**: AG Nuit Debout. Rendez vous Comédie.

### Jeudi 29 septembre

**20h** : Jeudi Debout, débat « Désobéissance civile et informatique »

### Date

### Date

Retrouvez tout l'agenda :

[NUITDEBOUTMONTPELLIER.ORG/AGENDA/](http://NUITDEBOUTMONTPELLIER.ORG/AGENDA/)

**NUIT DEBOUT  
MONTPELLIER**



**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
POPULAIRE**